

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ÉCOLES DE LATRESNE



Suite au passage à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018 et afin de faire remonter au mieux les besoins des parents concernant la garde de leur(s) enfant(s) le mercredi, l'APE a administré une enquête pour centraliser ces besoins et les transmettre à la mairie de Latresne ainsi qu'à la Communauté des communes.

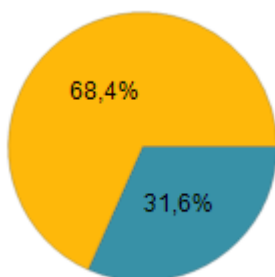
Un document a été distribué dans les cahiers des enfants et l'information était également disponible sur le panneau d'affichage de l'APE à l'école élémentaire et sur le grillage de l'école maternelle.

Cette enquête a été lancée le 6 février 2018 et s'est clôturée le 4 mars 2018 pour une participation de 79 familles.

Aurez-vous besoin de mettre vos enfants au centre de loisirs le mercredi ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
Non	25	31,6%
Oui	54	68,4%
Total	79	100,0%



Répartition en nombre d'enfants

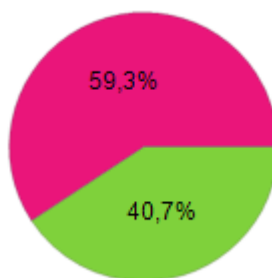
	Nombre d'enfant
Non	0,00
Oui	81,00
Total	81,00

Aide à la lecture

54 parents ont déclaré souhaiter bénéficier du centre de loisirs le mercredi à la rentrée 2018, ce qui représente 81 enfants.

Répartition du nombre de parents

	Nb	% obs.
Le mercredi matin uniquement	22	40,7%
Le mercredi toute la journée	32	59,3%
Total	54	100,0%

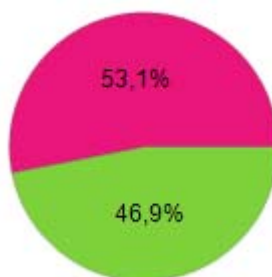


Aide à la lecture

Attention, il y a une différence entre le nombre de parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) au centre de loisirs et le nombre d'enfants concernés.

Répartition en nombre d'enfants

	Nombre d'enfants	%
Le mercredi matin uniquement	38	46,91%
Le mercredi toute la journée	43	53,09%
Total	81	100%



Ici, 22 parents souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) uniquement le mercredi matin ce qui représente 40,7% des parents souhaitant bénéficier du CDL le mercredi.

En revanche cela représente 38 enfants, soit presque 47% des enfants concernés par l'utilisation du CDL le mercredi.

Aide à la lecture

Pour plus de représentativité en terme de volume d'inscription d'enfant, la suite de l'analyse se base sur le nombre d'enfants et non le nombre de réponses de parents.

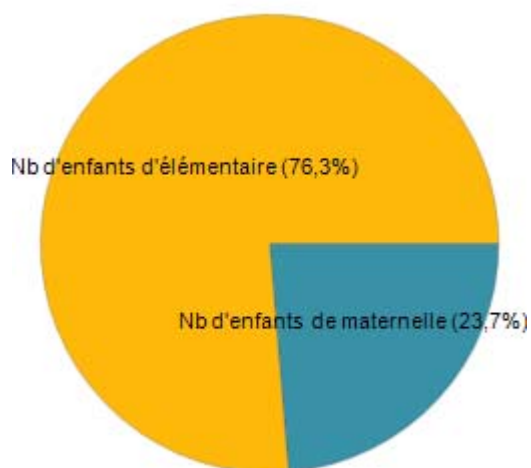
Répartition du nombre d'enfant par école et découpage de la journée

	Nombre d'enfants en maternelle	Nombre d'enfants en élémentaire	Total
Le mercredi matin uniquement	9	29	38
Le mercredi toute la journée	18	25	43
Total	27	54	81

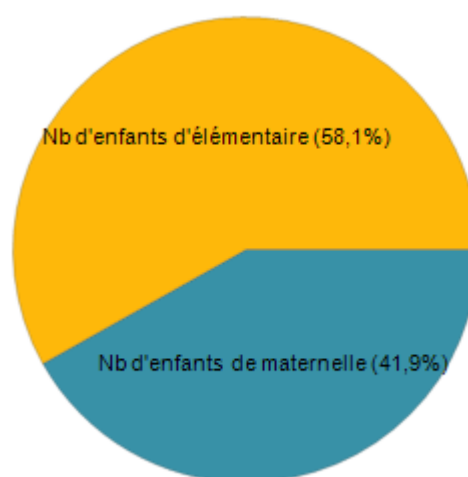
Pour chaque découpage horaire, répartition du nombre d'enfant par école

	Nombre d'enfants en maternelle	Nombre d'enfant en élémentaire	Total
Le mercredi matin uniquement	23,68%	76,32%	100%
Le mercredi toute la journée	41,86%	58,14%	100%
Total	33,33%	66,67%	100%

Le mercredi matin uniquement



Le mercredi toute la journée



Aide à la lecture

En ce qui concerne les parents qui ne souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) uniquement au centre de loisirs de mercredi matin, cela représente 23.7% d'enfants de l'école maternelle et 76.3% d'enfants de l'école élémentaire. En revanche, la répartition des enfants par école est plus homogène concernant les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) sur la journée entière au centre de loisirs. En effet, 42% sont des enfants de maternelle et 58% des enfants d'élémentaire.

Pour chaque école, répartition du nombre d'enfant par découpage horaire

	Nombre d'enfants en maternelle	Nombre d'enfant en élémentaire	Total
Le mercredi matin uniquement	33,33%	53,70%	46,91%
Le mercredi toute la journée	66,67%	46,30%	53,09%
Total	100%	100%	100%

- Le mercredi matin uniquement
- Le mercredi toute la journée

Nombre d'enfants en maternelle



Nombre d'enfants en élémentaire



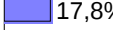
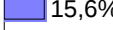
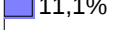
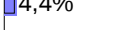
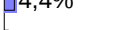
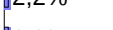
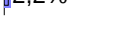
Aide à la lecture

Parmi tous les enfants de maternelle qui devraient utiliser les services du centre de loisirs à la rentrée 2018, 1/3 seulement des enfants souhaiterait pouvoir s'inscrire sur la matinée uniquement alors que les 2/3 souhaiteraient plutôt une inscription à la journée complète.

La tendance est beaucoup moins contrastée mais également inversée pour les enfants en élémentaire. En effet, quasiment 54% des enfants d'élémentaire concernés par l'utilisation du centre de loisirs ne seraient intéressés pour s'inscrire uniquement sur la plage horaire du matin alors que seulement 46% souhaiteraient une inscription sur la journée entière.

Auriez-vous des suggestions sur l'organisation de cette journée ?

Taux de réponse : **57,0%**

	Nb	
Avoir un centre de loisirs sur Latresne	19	 42,2%
Inscription à la demi-journée le mercredi matin	15	 33,3%
Activités sportives et culturelles des associations de la commune le mercredi matin	9	 20,0%
Choix du repas ou non le midi en cas de demi-journée	8	 17,8%
Garder des activités de type TAP	7	 15,6%
Plus de souplesse dans les réservations et annulations plus tardives	5	 11,1%
Avoir le centre de loisirs du mercredi matin à Latresne et celui pour la journée entière à Quinsac	2	 4,4%
Système de bus navette qui amènerait les enfants de Latresne à Quinsac	2	 4,4%
Faire des sorties sur la journée	1	 2,2%
Horaires 7h-19h	1	 2,2%
Total	45	

Aide à la lecture

Question à choix multiples, les modalités sont indépendantes les unes des autres, les pourcentages ne sont pas additionnables. 45 parents ont répondu à cette question mais ont pu citer plusieurs suggestions c'est pourquoi la somme le nombre d'occurrences est supérieure à 45.

42.2% des personnes ayant répondu à cette question souhaiteraient que le centre de loisirs soit situé sur la commune de Latresne et 1/3 ont précisé qu'ils souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une inscription à la demi-journée le mercredi matin.

Précisions de réponse :

- Avoir un centre de loisirs sur Latresne : afin d'éviter les temps de trajets supplémentaires (fatigue pour les enfants, perte de temps pour les parents qui repartent pour la plupart ensuite vers Bordeaux) et faciliter le fait que les enfants puissent être récupérés le midi par des personnes habitant la commune ou des frères et soeurs sortant du collège.

- Choix du repas ou non le midi en cas de demi-journée : possibilité de récupérer les enfants jusqu'à 12h30 pour les enfants ne mangeant pas à la cantine comme c'était le cas cette année ou 14h pour ceux mangeant à la cantine mais ne restant pas l'après-midi ou enfin 17h pour les enfants inscrits sur la journée entière.

- Activités sportives et culturelles des associations de la commune le mercredi matin : interactions entre les associations et le centre de loisirs sur latresne qui viendraient chercher les enfants puis les ramener au centre de loisirs à la fin de l'activité (un peu comme cette année avec les TAP). Les enfants inscrits pour la journée complète seraient plutôt inscrits au centre de loisirs de quinsac.